



**« Composter ses déchets, une idée à faire germer... »
Lancement courant le mois de juillet 2010**

Une opération de compostage des bio-déchets, a été lancée de manière expérimentale sur une commune pilote de la Vallée de l'ARVE, en collaboration avec le SIVOM de la Région de CLUSES, afin d'améliorer la gestion des déchets et de limiter le recours à l'incinération. Celle-ci connaît un franc succès depuis le printemps 2008.

Dans un souci d'amélioration de l'environnement du territoire, c'est donc tout naturellement que la commune de BRISON a choisi de lancer l'opération en 2010, en partenariat avec la Communauté de Communes de FAUCIGNY-GLIERES et le SIVOM de la Région de CLUSES.

L'objectif de cette action est de détourner de la « poubelle classique », les déchets alimentaires de cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas périmés, ...) et les déchets végétaux de jardin (feuilles, tailles de haies, tontes de pelouse, ...).

COMMENT RECEVOIR SON MATERIEL DE COMPOSTAGE ?

Les foyers en habitat individuel recevront courant le mois de juillet 2010 un courrier les invitant à s'inscrire accompagné d'un bon de participation : ils devront renvoyer ce dernier au siège de la Communauté de Communes FAUCIGNY-GLIERES, accompagné d'un chèque de 20 €.

- Par courrier adressé au siège de la Communauté de Communes FAUCIGNY-GLIERES (Communauté de Communes FAUCIGNY-GLIERES - Opération compostage – 56, place de l'hôtel de ville – 74130 BONNEVILLE).



Ou

- En le déposant à l'accueil du siège de la Communauté de Communes FAUCIGNY-GLIERES.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire avant de recevoir le courrier. N'ayez pas de crainte, il y en aura pour tout le monde.

Le composteur sera livré à domicile par un des animateurs « compostage » du SIVOM de la Région de CLUSES sur rendez-vous fixé à votre convenance et par ordre de retour des bons de participation. A cette occasion, il expliquera simplement les astuces permettant un fonctionnement optimal du matériel.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
Monsieur Eric BONTAZ reste à votre écoute au :

N° vert (gratuit): 0.800.231.051.

OU

www.sivom-region-cluses.fr

(Rubrique traitement des déchets / compostage)

APRES LE LANCEMENT INITIAL, SERA T-IL TOUJOURS POSSIBLE DE BENEFICIER D'UN COMPOSTEUR ?

OUI BIEN SUR. Après la campagne de lancement, il sera toujours possible de s'inscrire : des bons de participation seront disponibles au siège de la Communauté de Communes FAUCIGNY-GLIERES. Les modalités de participation resteront inchangées.